

LA VOIX DU CANAL

Lettre d'Informations de CANAUX de BRETAGNE

NOVEMBRE 2016

**Le début de la période de chômage approche : ce sera le lundi 31 octobre prochain.
Rendez-vous, plaisanciers, début avril pour de nouvelles navigations !**

en Bretagne

Tourisme BRETAGNE

Plus d'infos :

Comité Régional du Tourisme de Bretagne

1 rue Raoul Ponchon – CS 46938

35069 Rennes Cedex

tél / 02 99 28 44 30

s-simon@tourismebretagne.com

www.tourismebretagne.com

La Bretagne se lance dans les séjours sans voiture personnelle !

L'ouverture de la Ligne Grande Vitesse (LGV) le 2 juillet 2017, couplée au développement de l'offre TER sur tout le territoire breton offre un nouveau contexte d'accessibilité à notre région qui ouvre de nouvelles perspectives de développement économique.

En matière de tourisme, ce rapprochement de la Bretagne à la région parisienne peut susciter l'émergence de nouvelles clientèles et générer de nouvelles attentes en termes de consommation touristique.

Afin d'anticiper cette demande et de soutenir l'attractivité de la Bretagne dans ce nouveau contexte, le CRT Bretagne à la demande du Conseil régional engage un projet structurant intitulé "En Bretagne sans MA voiture®".

Quels sont les objectifs du projet régional En Bretagne sans MA voiture® ?
Il vise à construire et à promouvoir une offre de séjours touristiques sans voiture personnelle (idées séjours et séjours packagés).

Il vise également à intégrer les offres d'écomobilité existantes dans l'offre touristique régionale.

Avec qui ces offres de séjours sans voiture personnelle sont-elles construites ?

Le projet est coordonné à l'échelle des Destinations touristiques. Les séjours sont construits avec les hébergeurs volontaires du Club Voyagez Responsable, et des labellisés Accueil Vélo, Rando Accueil ou Etape Rando Bretagne.

Quel accompagnement est proposé pour aider les professionnels à construire leur offre de séjour ?

Les professionnels vont pouvoir bénéficier d'une journée technique (1 jour) qui sera proposée à partir de novembre 2016.

Par ailleurs, un accompagnement personnel sera proposé à l'hébergeur (avec l'appui de la Destination touristique, de certains Offices de Tourisme et le Comité régional du tourisme).

Quelle communication est envisagée ?

Courant mars 2017, une campagne d'attractivité pilotée par la Région Bretagne valorisera les outils de communication du CRT Bretagne et de ses partenaires.

Les offres et les idées séjours seront a minima relayées sur l'ensemble des outils de communication du CRT Bretagne (dont le site www.tourismebretagne.com).

Ce projet est ouvert à tous les professionnels et acteurs du tourisme désireux de s'engager dans cette voie en cohérence avec un tourisme durable.



Plus d'infos :

Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne
5 bis rue Waldeck Rousseau - BP307
56103 LORIENT Cedex
tél / 02 97 84 44 00
www.equibreizh.com



Plus d'infos :

Cités d'Art de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon – CS 46938
35069 Rennes Cedex
tél / 02 99 84 00 80
www.cites-art.com

L'EQUIBREIZH a 20 ans !

En 1996, une équipe de randonneurs équestres bretons retroussait ses manches pour créer un circuit régional permettant de découvrir à cheval les plus beaux sites de la Bretagne. Grâce à ce travail collectif animé par Alain Henry, un recueil a vu le jour en 1997 présentant 2000 km d'itinéraires associés à un carnet très complet d'adresses de gîtes et de centres équestres. L'inauguration avait eu lieu à Josselin. Les années ont passé, les circuits se sont enrichis et affirmés sur tout le territoire. Cette première version du topo-guide papier a évolué au fil du temps vers une version numérique très au point.

A l'occasion de cet anniversaire, le CDTE 56 prépare une grande fête du Tourisme équestre à Malestroit, citée de l'Equirando de 1999, les 25, 26, 27 et 28 mai prochains.

La randonnée itinérante ne pouvant se faire sans un maillage de points d'hébergement adaptés à l'accueil des cavaliers et meneurs, le CRTEB a souhaité lancer pour 2017 une campagne de promotion des gîtes équestres situés sur le parcours de l'Equibreizh en leur offrant une plaque « ETAPE ».

Il ne s'agit en aucune façon d'un label mais plus simplement d'offrir aux hébergeurs une meilleure visibilité de leur engagement pour le Tourisme équestre. En effet, la priorité n'est pas le confort du cavalier (toile de tente, dortoir, chambre d'hôte, hôtel...) mais plutôt de mettre en avant la possibilité d'un accueil de qualité des chevaux pour la nuit en toute sécurité.

Le projet patrimonial des Petites Cités de Caractère® reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication

Le 7 juillet dernier, la loi n°2016-925 relative à la liberté, la création, l'architecture et le patrimoine a été promulguée, permettant de "renforcer le modèle culturel français" et de "moderniser la protection du patrimoine".

Ainsi, dans un souci de clarification et de meilleure lisibilité, la loi LCAP propose de consacrer sous une appellation unique de Site Patrimonial Remarquable, les espaces protégés relevant du code du patrimoine. Désormais, les outils de gestion d'un Site Patrimonial Remarquable sont le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Ils ont des portées juridiques différentes et s'adaptent aux besoins des communes : le PSMV est un document d'urbanisme, alors que le PVAP est une servitude mise en annexe du document d'urbanisme en vigueur.

Mobilisées durant plusieurs mois, les Associations Petites Cités de Caractère® de France et de Bretagne ont relayé la voix et les spécificités de leurs membres, afin de maintenir des dispositifs adaptés aux enjeux patrimoniaux et aux moyens techniques et financiers de ces petites communes.

Consultées par le Ministère de la Culture et de la Communication la semaine dernière, les associations restent très attentives aux décrets d'applications qui viendront préciser les procédures de classement d'un Site Patrimonial Remarquable et de création des documents d'urbanisme liés.

Ces échanges avec le Ministère de la Culture et de la Communication sont venus confirmer la reconnaissance du projet patrimonial des Petites Cités de Caractère®, au niveau national.



© Conseil départemental 22

Plus d'infos :
Conseil départemental des Côtes d'Armor
Céline CABON
tél / 02 96 77 32 07
Celine.CABON@cotesdarmor.fr

Visite de terrain sur le canal de Nantes à Brest

Chaque année, le Département consacre autour de 300.000 euros pour l'entretien des ouvrages de la portion costarmoricaine du canal. Jean-Yves de Chaisemartin visitait ce mardi, à Glomel, l'un des chantiers réalisés en 2016.

Le chantier de l'écluse de Trémalvezen située sur la commune de Glomel représente 1500 heures de travail pour l'entreprise BMB de Ploufragan. Photos Thierry Jeandot

S'il est révolu le temps durant lequel les chalands et les péniches y transportaient des marchandises, le canal de Nantes à Brest est resté particulièrement important pour le territoire du Centre-Bretagne.

Aujourd'hui fréquentée par les amateurs de circuits pédestres, équestres et cyclistes (la vélodyssée, cette piste européenne qui, en France, relie Roscoff à Hendaye, longe l'ensemble du tracé costarmoricain du canal) ou de loisirs nautiques, cette voie fluviale traverse les Côtes d'Armor sur 42 km et offre plusieurs points remarquables comme la double écluse de CoatNatous, la Grande tranchée et l'abbaye de Bon-Repos.

Chaque année, le Département, dans le cadre d'une concession de l'Etat datant de 1968, consacre autour de 300.000 euros à la gestion et à l'entretien de cette section, où l'on compte 55 écluses et 7 maisons éclusières. En 2016, parmi les travaux réalisés pour un total de 309.000 euros (voir ci-après), le chantier de maçonnerie de l'écluse de Trémalvezen (130.000 € TTC soit 1500 heures de travail pour l'entreprise BMB de Ploufragan) a reçu la visite, ce mardi 11 octobre de Jean-Yves de CHAISEMARTIN, vice-président du Département en charge des infrastructures, des équipements du territoire, de la mer et du littoral, et d'une délégation composée des services des Départements des Côtes d'Armor et du Finistère. « C'est important pour nous de faire le lien entre le littoral et le sud du département, avec des projets phares comme celui du canal de Nantes à Brest », a notamment indiqué le vice-président.

Les principaux chantiers menés à Glomel en 2016 :

Travaux sur l'écluse de Trémalvezen (Glomel)

- Travaux de maçonnerie sur l'écluse de Trémalvezen (commune de Glomel) pour un montant de 130 000 € TTC.

Cofinancement sur ce projet à hauteur de 50 % des travaux par la Région.

- Travaux de remise en état de l'allée cavalière située au-dessus de la grande tranchée . Ces travaux d'un coût de 60 000 € TTC, ont pris fin en septembre 2016. - Travaux de gestion forestière entre Pont de Len et Kériou soit 3,5 km pour un montant de 14 000 €.

D'autres travaux ont été ou sont réalisés à proximité en 2015

- Remplacement des portes sur 2 écluses situées sur la commune de GLOMEL (97 000 €)

- Réfection du chemin de halage à Glomel (56 000 €)

- Travaux forestiers en bordure du halage notamment sur la commune de Glomel

Source : cotesdarmor.fr – YR

Office de tourisme du Kreiz Breizh - Signature territoriale Be Kreizy

Depuis déjà deux ans, les utilisateurs de Facebook ont vu ces mots apparaître en bas des publications de l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh. Plus que des mots, c'est ce qu'on appelle un « hashtag », agrégateur de contenu et sorte de signe de ralliement. Après cette période de test, place aujourd'hui à la mise en place de la stratégie entourant cette signature territoriale.

Be Kreizy, une signature territoriale... Ces mots donnent le ton ! Dans la veine de « Be Breizh », signature régionale du Tourisme en Bretagne, « Be Kreizy » est une invitation à faire partie des nôtres.

Be Kreizy

#bekreizy

Plus d'infos :
Office de Tourisme du Kreiz Breizh
6 rue Abbé Gibert - 22110 Rostrenen

Notre slogan « Deuit Ganimp... Venez avec nous », toujours d'actualité, se combine parfaitement avec cette nouvelle signature et lui donne un nouvel élan.

Deuit Ganimp... Be Kreizy !*

. marque une spécificité territoriale : à l'oral, pimenté de l'accent breton, comme à l'écrit, cette signature marque un dynamisme et une personnalité forte, que nous voulons partager avec nos visiteurs. Le Kreiz Breizh n'est pas un territoire comme les autres.

. sonne à l'international en utilisant la langue bretonne : profondément révélateur de l'accueil que nous réservons aux visiteurs locaux, de même qu'aux touristes étrangers, ces mots guident vers notre territoire.

. apporte un grain de folie et de légèreté : cette signature apporte du pep's en jouant sur les mots... Nous invitons les potentiels visiteurs à faire partie des nôtres, à être Kreizy comme nous et à jouer aussi avec ces mots.

Cette démarche correspond à une volonté de se démarquer et d'affirmer la spécificité du territoire du Kreiz Breizh. L'objectif est de renforcer notre notoriété en s'appuyant sur une dynamique particulière.

« Be Kreizy » fait partie d'une stratégie plus globale de l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh, qui depuis des années, vise à créer un lieu de séjour, où chacun se sentira comme un habitant.

Pour qui, sur quoi ?

Cette signature territoriale appartient au territoire. Chaque acteur du tourisme ou manifestation de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh peut se l'approprier pourvu qu'il suive la charte de qualité qui y est associée (disponible sur demande à l'Office de Tourisme) : contenu de qualité intéressant pour les personnes en séjour, contenu visible sur internet, acteur favorisant les liens et les rencontres avec les touristes... Il est important de l'utiliser à bon escient et de façon réfléchie. La création du Hashtag #bekreizy est aussi une déclinaison à destination des cibles jeunes adultes et familles, utilisables par les locaux qui s'y reconnaîtront et voudraient participer à cet élan touristique.

La signature sera utilisée par l'Office de Tourisme dans les documents de communication numérique, sur les réseaux sociaux, dans tous les projets qui comportent du lien, et dans la deuxième phase de réalisation du site internet www.tourismekreizbreizh.com, avec l'apparition d'une rubrique « Be Kreizy ».

Campagne Be Kreizy, à vos plumes...

En vue d'apparaître dans la toute nouvelle rubrique du site internet, nous recherchons des témoignages de moments Kreizy : des expériences de touristes, des recommandations de locaux, des moments forts de rencontres sur le territoire... Nous lançons un appel à tous, petits et grands, enfants et grands enfants, pour nous fournir des moments Kreizy à valoriser : dévaler les chemins en VTT, participer à un Cluedo Géant, écouter le son de la rivière assis sur les rochers du Chaos du Corong, dormir en haut des arbres, danser au fest-noz... Le texte doit faire au minimum une dizaine de lignes, être détaillé des sons, des impressions, des lieux... Il pourra être remanié pour une meilleure lisibilité sur internet. Envoyez le tout à dominique.herve@tourismekb.com, avec vos noms et contacts.

Les plus beaux textes remporteront quelques cadeaux.

Alors, vous êtes prêts ?

* *Venez avec nous... Soyez Kreizhy !*



Plus d'infos :

RANCE-ENVIRONNEMENT

Siège social : Mairie 22690 Pleudihen sur Rance

Antenne 35 : Mairie 35430 Saint-Suliac

rance-environnement@orange.fr

www.rance-environnement.net

Rance Environnement - Sauvons l'estuaire de la Rance

A l'approche du cinquantenaire du barrage, le 26 novembre prochain, Rance-Environnement se mobilise pour sauver l'estuaire et rendre durable l'exploitation d'une énergie renouvelable.

En effet, après 50 ans de fonctionnement de l'usine marémotrice, ses conséquences sur l'environnement sont bien visibles : envasement massif de 70% des fonds, appauvrissement de la biodiversité, altération de la qualité de l'eau, entrave à la navigation et aux usages côtiers.

Face à ce constat, depuis 2014 le Collectif des communes riveraines de la Rance, puis en 2015 COEUR Emeraude en lien avec la Région Bretagne, ont entrepris d'obtenir de l'Etat et d'EDF la mise en œuvre d'un plan d'actions reprenant les propositions de la Commission Estuaire Rance*. Lors de l'Assemblée Générale de Rance-Environnement début 2016, Henri Thébault rapporteur de la Commission avait développé l'évolution positive de cette démarche.

Depuis, les discussions se poursuivent au niveau régional et au niveau national. Dans l'attente de décisions officielles et dans le contexte du cinquantenaire du barrage, Rance-Environnement organise conjointement avec la FAUR, un nouveau cycle de quatre conférences :

« Sauver l'estuaire de la Rance, où en est-on ? »

Jeudi 27 octobre à 20h30 à Pleudihen, salle des fêtes rue du Val d'Orient

Jeudi 3 novembre à 20h30 Le Minihic, salle Philippe-de-Dieuleveult

Mardi 8 novembre à 20h30 à Saint-Jouan-des-Guérets, salle socio-culturelle

Mardi 15 novembre 20h30 à Plouër, salle des fêtes pendant lesquelles Henri Thébault fera le point sur l'évolution du projet, sur ses avancées, sur les freins qui apparaissent et sur les différentes hypothèses qui en résultent pour le devenir de l'estuaire.

Volontairement courtes, ces conférences seront suivies d'un temps d'échanges entre participants sur ce qui peut être entrepris pour faire aboutir le projet au plus vite.

En savoir plus : Estuaire de la Rance, l'envers du décor

Le Son et Lumière de Bon-Repos aura 30 ans en 2017

L'association Racines d'Argoat organise et produit depuis 30 ans le spectacle son et lumière de Bon Repos, Saint-Gelven (22). C'est aujourd'hui l'un des plus beaux et grands spectacles «Son et Lumière» de France. Il s'est construit avec l'effervescence humaine, avec l'imaginaire et les compétences de nombreux bénévoles du centre Bretagne. Depuis sa création, ce spectacle a été joué et porté par plus de 3000 acteurs bénévoles et vu par plus de 200 000 spectateurs. Il est ancré dans nos mémoires et dans notre histoire.

Après 3 ans de concertations, nos envies sont toujours aussi fortes et nous souhaitons donner au spectacle une nouvelle direction tout en valorisant notre projet associatif.

Nos nouveaux objectifs :

- Réinvestir dans un nouveau projet artistique pour les 10 ans à venir,
- Redonner de nouveaux objectifs à l'association en favorisant l'intérêt Général, associatif et éducatif
- Rentrer dans un nouveau cycle de création
- Dynamiser le tourisme, l'économie locale et le territoire.

Dossier de presse



Plus d'infos :

Association Racines d'Argoat

La Gare de Gouarec

22570 Laniscat

tél / 02 96 24 90 75

racines.argoat@orange.fr

www.bonrepos.bzh

en Morbihan



Pont Jehanne la Flamme © Sellor



Sur le Blavet © Sellor

Plus d'infos :

Lorient Agglomération
Direction du Développement Economique et Touristique
CS 20001 - 56314 LORIENT Cedex
www.lorient-agglo.fr

Sellor

Boulevard Adolphe Pierre - 56100 Lorient
www.sellor.com



© Conseil départemental 56

Plus d'infos :

Ville de Josselin
Place Alain de Rohan – 56120 Josselin
02 97 22 24 17
www.josselin.com

Blavet : de rade en canaux

La SELLOR, gestionnaire des ports de la rade de Lorient, sous l'impulsion de Lorient Agglomération, a organisé cet été les deux premières éditions de ses balades « de rade en canaux ».

En juillet et en août, ce sont une dizaine de bateaux du port à sec de Lorient La Base qui ont rejoint Hennebont par l'estuaire du Blavet et, après un arrêt à son marché et un pique-nique au bord de l'eau, ont remonté les 4 dernières écluses du canal : Polvern, Les Gorêts, Grand-Barrage et Lochrist.

Ce fut une expérience enrichissante pour ces plaisanciers de mer qui ont pu découvrir la navigation sur le canal et ont bénéficié de conseils avisés sur le franchissement des ponts d'Hennebont et l'accès à l'écluse de Polvern conditionné à la marée.

Après avoir navigué le long des anciennes forges d'Hennebont, la balade s'est terminée à Inzinzac-Lochrist par une visite du Parc d'Eau Vive et un pot de l'amitié offert par la municipalité.

Fort de ces premiers succès avec près d'une centaine de personnes accueillies, la SELLOR souhaite reconduire les balades « de rade en canaux » en 2017 avec l'objectif de répondre aux nombreuses sollicitations des plaisanciers de découvrir le Blavet plus en amont.

Josselin signe son Contrat d'Attractivité Touristique

Une nouvelle démarche de développement des territoires, dénommée « Contrat d'attractivité touristique » a été initiée par l'assemblée départementale en 2013. Il s'agit d'un dispositif de soutien aux collectivités au potentiel touristique avéré sur la base d'un programme d'investissement pluriannuel (4 ans).

Le premier contrat adopté en 2015 concerne la commune d'Arzon. Depuis, cinq communes (La Trinité-sur-Mer, Quiberon, Sainte-Anne d'Auray, Auray, Groix) et deux communautés de communes (Questembert communauté et Pontivy communauté) sont engagées dans la définition d'un projet visant à renforcer la qualité de leurs infrastructures et à développer les retombées économiques sur leur territoire.

Objectifs et modalités du Contrat

Le contrat d'attractivité touristique est une démarche de développement d'un territoire, mené en lien avec les acteurs locaux et qui vise à renforcer et à développer le potentiel économique et touristique de la collectivité.

Le diagnostic touristique approfondi mené sur la commune de Josselin a permis de définir les enjeux majeurs et de fixer les axes stratégiques à privilégier.

Le programme global d'investissements de la commune sur la période 2016/2019 s'élève à 5,75 M€. De ce programme ont été extraits divers objectifs déclinés par thématiques et à réaliser sur les 4 ans :

- Requalification de l'hyper-centre de Josselin ;
- Développement de l'offre culturelle ;
- Amélioration du stationnement, de la circulation et de la signalisation touristique ;
- Création d'une nouvelle « locomotive » touristique et renforcement de l'offre de loisirs à destination des familles.

Les règles d'intervention financière du Département dans le cadre des contrats d'attractivité touristique prévoient une base subventionnable plafonnée à 3 M€ sur quatre ans. La commune de Josselin bénéficiera sur cette base d'un taux d'intervention de 25 %, soit 750 000 € sur 4 ans.

en Finistère



© Smatah

Plus d'infos :
Smatah
Ecluse de Bizernig
29520 Châteauneuf du Faou
tél / 02 98 73 40 31
smatah@wanadoo.fr
www.smatah.fr

Smatah : aménagement de l'aire de Prat Pourrig

De par leur situation géographique (en contre halage), certains lieux sont un peu moins connus mais valent quand même que l'on y prête attention. Cette nouvelle aire de repos réalisée en bonne partie au début d'été, mais qui vient de fraîchement se terminer, n'a pas ce problème d'accessibilité que peuvent rencontrer les aménagements en contre halage. Située à prat pourrig sur la commune de St Thoïs, cette aire est accessible par la route et par le chemin de contre halage. Ainsi vacanciers faisant du vélo en itinérance sur le canal, riverains ou automobilistes peuvent y accéder. L'implantation des aires sur le linéaire du canal et de l'Aulne maritime permet le stationnement des véhicules et le départ en randonnée ou fournit la possibilité d'une halte récupératrice dans le cadre d'itinéances longues, sur plusieurs jours, participant ainsi à la fixation du touriste sur le domaine « canal ».

L'aire devant être fréquentable par l'ensemble des randonneurs, quelle que soit leur activité, est naturellement accessible. Ce lieu qui jadis était une base de canoë, était déjà partiellement équipé de commodités mais il a nécessité une transformation totale.

Des opérations d'élagage et de terrassement ont été nécessaires afin de nettoyer et d'aplanir la zone, mais également :

- Création de placettes pour mobilier
- Un abri du canal : composé d'une table de pique-nique classique prolongée sur un mètre, sans banc. Ainsi, il est possible d'y faire accéder des fauteuils. L'ensemble est couvert d'une toiture.
- Des poubelles afin d'assurer la propreté du site,
- Une signalisation : elle favorise le repérage et l'acheminement des randonneurs depuis et jusqu'à l'aire.
- Des porte-vélos disposés à ciel ouvert, réalisés à partir d'anciennes rambardes de portes qui favorisent l'appui des vélos et permettent d'en assurer le chargement/déchargement tout en tenant ceux-ci à la verticale.
- L'installation de toilette sèche

Un gros travail a été mené également sur la transformation de l'ancien bloc sanitaire. Dorénavant, les usagers peuvent manger à l'abri de ce préau car l'espace est doté d'une très grande table de pique-nique réalisée et adaptée au lieu par les équipes du SMATAH.

L'installation des éléments, comme leur réalisation, ont été réalisées par les équipes techniques : maçonnerie, métallerie et patrimoine durable du SMATAH.

Une des particularités de cette aire est qu'elle est pourvue d'une pente de mise à l'eau pour embarcation légère. Il n'est pas exclu que cette aire servent aux usagers qui souhaitent faire un petit tour de kayak avant ou après leur pique-nique...

Source : La Bricole

nouveauté



© EVT

Plus d'infos :

E.V.T. - Evénements Voiles Traditions
BP 316 - 29173 Douarnenez cedex
tél / 06 84 13 32 09 - 06 70 35 10 27
contact@evt-infos.com
www.evt-infos.com

initiatives

Les arts Paisibles



Vieux Néon
pousse sa brouette
au fil du Blavet

Plus d'infos :

Les Arts Paisibles
Mairie – 56310 Melrand
tél / 06 07 26 43 86
contact@lesartspaisibles.net
Direction artistique : Lionel Épaillard

Evénements Voiles Traditions – Actualité de l'un de nos adhérents

E.V.T., partenaire « clé en main » pour la fourniture de structures flottantes adaptées, vous propose un produit sécurisé.

Un système de ponton flottant modulaire structuré offrant : résistance, rigidité, stabilité.

Conçu pour s'adapter à tous vos projets aussi bien en mer qu'en lac et en rivière, les pontons sont facilement montables et démontables.

Plus d'informations.

Les Arts Paisibles - Vieux Néon pousse sa brouette au fil du Blavet

Les Arts Paisibles, compagnie théâtrale professionnelle basée à Melrand, œuvrent à un projet original et pittoresque pour l'été prochain : Vieux Néon pousse sa brouette au fil du Blavet.

Le principe en est simple : Vieux Néon, humoriste et conteur un peu hors du temps, va descendre à pied (pour de vrai) le canal du Blavet depuis Saint-Aignan jusqu'à Hennebont (80 km environ), en empruntant le chemin de halage. Il poussera une brouette, dans laquelle s'entasseront ses trésors de mots et d'histoires, et son Almanach perpétuel, un livre qu'il diffusera à la manière des colporteurs d'antan. Il vivra sur le canal, s'y restaurera, et logera dans les gîtes alentour.

Cette déambulation prétextera à des spectacles de proximité, à un atelier ambulatoire d'écriture sonore, et, pourquoi pas, à une Encyclopédie des brouettes qui rassemblera de ci de là brouetteurs et brouetteuses, chacune et chacun véhiculant dans sa brouette décorée un savoir, une technique, un talent, une méthode, une passion, une recette... dans le domaine de son choix : artistique, certes, mais aussi artisanal, agricole, jardinier, thérapeutique, économique... et avec l'envie de le partager. Ce projet est en phase d'élaboration. La compagnie souhaite vivement y associer les collectivités concernées, les Offices du Tourisme, les associations, entreprises et particuliers investis dans la renaissance de notre beau canal, les acteurs culturels... bref, toutes les personnes et institutions sensibles au flux vital des artères fluviales.

Elle se tient donc à votre écoute !

Plus de renseignements.



© Association Respectons la Terre



© Association Respectons la Terre

PREMIER Tour de France à la rame : Charles Hedrich sur les canaux bretons !

Le 20 mai dernier, Charles Hedrich, n°1 du Sport Aventure, s'est attaqué à un nouveau terrain : la France ! Après avoir parcouru les quatre coins du Globe (Vendée Globe en pirate, première traversée du désert d'Atacama en autosuffisance, premier aller-retour non-stop de l'Atlantique à la rame, Everest, première traversée Pôle Nord/Groenland en autonomie...), cette année c'était l'aventure près de chez soi avec le PREMIER tour de France à la rame. Une expédition inédite de 3000 kilomètres sur les canaux, voies navigables de France, océan Atlantique et Manche.

Après avoir parcouru les deux tiers de son parcours à bord du Rameur des Glaces, c'est mi-septembre que Charles Hedrich a entamé son périple sur les canaux bretons.

Après avoir « défié » l'océan Atlantique, il a rejoint la Vilaine à Arzal. « Ce fleuve porte très mal son nom, car il est magnifique », a-t-il constaté. Après une étape à Redon, il a continué la remontée du fleuve : Guipry, Messac, Saint-Malo-de-Phily, Saint-Senoux, Guichen, Bruz (partenaire de l'expédition), Rennes... Place ensuite au canal d'Ille-et-Rance, puis la rivière Rance jusqu'à Saint-Malo. « Le long du parcours certaines escales sont de purs bijoux comme La Roche-Bernard. Le port de Redon est lui aussi étonnant. À plus de 40 km à l'intérieur des terres, c'est encore aujourd'hui le port d'attache de beaucoup de voiliers avec de grands mâts », a confié l'aventurier avant de reprendre ses avirons direction Paris pour son arrivée.

Et, jeudi 20 octobre, c'est à bon port, celui des Champs-Élysées à Paris, que Charles Hedrich est arrivé pour boucler sa boucle ! Une nouvelle première mondiale à inscrire sur son palmarès.

Plus d'infos :

Respectons la Terre

Association d'Intérêt Général

contact@respectonslaterre.org

<http://respectonslaterre.org/>

autrefois les canaux



Le musée de la Batellerie explique... par Charly Bayou

Les marinières affichent leur mécontentement en bloquant la Vilaine en amont du pont de la Digue le 27 août 1938. En effet - *la période de chômage écoulée, les marinières n'ont pas pu reprendre leur activité, par suite du manque d'eau. Et ils en ont été fort irrités.*

Ils sont allés manifester devant le bureau de l'Ingénieur des Ponts & Chaussées, aux cris de : « de l'eau ou du pain ! ». Et ils ont rassemblé leurs gabares en Vilaine en amont du pont de Saint Nicolas. Une pancarte en bois porte cette inscription : La France au travail (discours de M. Daladier). Monsieur Gautier, Ingénieur des Ponts & Chaussées de Rennes, qui est venu pour les essais des batardeaux du barrage, a dû entendre les réclamations des marinières.